



PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE  
SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE

850, rue Principale  
Saint-Ambroise-de-Kildare  
(Québec) J0K 1C0  
☎ 450 755-4782  
☎ 450 755-4784  
✉ info@saintambroise.ca

## AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité :

- ✓ QUE le règlement **719-2016**, abrogeant le règlement 540-2003, relatif à la délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats, adopté lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le lundi 2 mai 2016, entre en vigueur le 4 mai 2016, date du jour de sa publication (*L.R.Q., chapitre C-27.1, art. 450*).

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal, durant les heures normales d'ouverture.

**DONNÉ À SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE, CE 4<sup>e</sup> JOUR DE MAI 2016.**

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière

---

### CERTIFICAT DE PUBLICATION

*Je, soussignée, Patricia Labby, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 4<sup>e</sup> jour de mai 2016, entre 12 h et 16 h.*

*En foi de quoi, je donne ce certificat ce 4<sup>e</sup> jour de mai 2016.*

Patricia Labby  
Directrice générale et secrétaire-trésorière